



Mis en ligne le 15/04/2010.

## **Le Collectif « Sauvons les fruits et légumes » entend lutter contre les impasses techniques et les distorsions de concurrence**

Depuis cinq mois, le Collectif « Sauvons les fruits et légumes » a lancé un appel à l'ensemble des producteurs de la filière. Objectif : mettre à jour son étude d'impact concernant la disponibilité en moyens de protection des cultures maraîchères et arboricoles françaises. Les professionnels et techniciens du secteur ont enrichi l'étude d'informations fiables sur les impasses rencontrées sur le terrain. Problèmes de désherbage, ravageurs, maladies... les données collectées ont permis de mettre à jour les productions déjà répertoriées et de faire le point sur 1/3 de productions supplémentaire (kiwi, navet, rutabaga, épinard, roquette...).

Le Collectif « Sauvons les fruits et légumes » entend lutter contre les impasses techniques et les distorsions de concurrence

### **Graves distorsions de concurrence**

A la demande de nombreux producteurs, le Collectif « Sauvons les fruits et légumes » annonce la création d'un observatoire européen des distorsions de concurrence. Outre le manque de plus en plus criant de « solutions alternatives », maraichers et arboriculteurs constatent l'affaiblissement de leur compétitivité face à leurs concurrents européens.

Attente de dérogations, défaut d'homologations de produits phytosanitaires, suppression de molécules, les producteurs français se trouvent démunis alors que leurs voisins européens ont accès légalement à des solutions phytosanitaires. S'ajoute à ces handicaps, un mille-feuilles de règles communautaires et nationales inadaptées et difficiles à interpréter.

### **3 à 10 ans de retard**

Selon les productions, les retards face à nos voisins européens peuvent aller de 3 à 10 ans.

Le cahier des charges BIO européen autorise l'utilisation de plusieurs molécules interdites en France. Quelques exemples :

En production biologique, les producteurs français n'ont aucun produit autorisé pour lutter contre les pucerons. Paradoxe : chez nos voisins de l'UE (Suisse, Italie, Allemagne), l'huile de neem\* est homologuée depuis plusieurs années. Elle ne l'est pas en France.

Autorisée dans certains pays européens contre la tavelure\*\* en production de pommes bio, la bouillie sulfo-calcique est toujours interdite en France. Seule la bouillie nantaise, bien moins efficace est homologuée. Pour les variétés traditionnelles, (golden et gala), la production en bio devient même impossible. Seules quelques variétés résistantes à la tavelure peuvent être cultivées.

Pour certaines productions, il n'existe plus de solutions alternatives même partiellement efficaces : en 2009, il a été strictement impossible de maîtriser des populations de mouches pour la plupart des productions de fruits et légumes et particulièrement pour le radis (mouche du chou), ou pour la pêche (mouche méditerranéenne), faute de produit approprié.

« Le constat que nous faisons sur la vingtaine de productions répertoriées dès novembre 2008 est malheureusement toujours le même » déclare Bernard Géry, maraîcher et porte-parole du Collectif "Sauvons les fruits et légumes". « Pour chaque culture, il existe une absence majeure de solution technique pour assurer une protection contre une maladie ou un ravageur. Certaines décisions réglementaires et législatives nous semblent de plus en plus déconnectées de la réalité technico-économique du terrain».

\* Le margousier (*Azadirachta indica*), ou neem, est un arbre originaire d'Inde appartenant à la famille des Meliaceae Il contient notamment de l'azadirachtine, substance active pouvant être utilisé comme insecticide.

\*\* La tavelure du pommier est la principale maladie du pommier (genre *Malus*). Elle est causée par un champignon ascomycète nommé *Venturia inaequalis* causant des lésions noires ou brunes à la surface des feuilles, des bourgeons ou des fruits et parfois même sur le bois. Les fruits et la partie inférieure des feuilles y sont spécialement sensibles.

A propos de Jacques Remiller:

Jacques Remiller est député-maire de Vienne (Isère), président du groupe d'études sur les fruits et légumes à l'Assemblée nationale. Le groupe d'études sur les fruits et légumes de l'Assemblée nationale rassemble 78 députés.

A propos du Collectif "Sauvons les fruits et légumes"

Le Collectif Sauvons les fruits et légumes est né en France en novembre 2007. Il rassemble des producteurs de la France entière, membres de toutes les filières et de toutes les sections professionnelles qui, confrontés aux mêmes problèmes, ont décidé de réunir leurs efforts pour sensibiliser l'opinion et les pouvoirs publics aux menaces qui pèsent sur la production hexagonale et aux moyens d'y remédier ; il ne se substitue pas plus qu'il ne concurrence l'organisation traditionnelle de la profession ; il n'a que pour but de la compléter avec le souci,

partagé par tous, de l'efficacité. Bernard Géry, producteur de salades en est un des portes paroles.